



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

### Groupe de Travail 3

#### Le territoire régional en 2027 : *Quelle évolution des fonctions de l'espace et du maillage territorial ?*

Compte-rendu de la réunion du 09/02/2007

#### **Ordre du jour de la réunion :**

- Retour sur le bilan de la première réunion
- Identification des variables clés
- Définition de premières hypothèses

#### Déroulé

##### **1. Synthèse de la première réunion par Bernard Valadas**

Trois points ont été mis en relief lors de la première rencontre :

##### **1) Le regain démographique**

Modéré et lié aux migrations, il présente 3 caractéristiques :

- il se manifeste de manière diffuse en milieu rural, suffisamment assez fort pour se traduire au niveau du prix du foncier et du bâti,
- le développement de la périurbanisation,
- la localisation préférentielle le long des infrastructure routières, c'est le temps de parcours jusqu'aux zones d'activité des centres urbains qui compte le plus. Cela s'exprime dans un déséquilibre Est-Ouest, à affiner cependant en précisant que la dynamique de localisation suit le tracé (en U couché sur la droite) des axes nord-sud (A20) et Est-Ouest (N 145 et A 89), laissant ainsi des zones en difficultés aux extrémités (NO du 87, S du 19, N du 23) et au centre de la région.

##### **2) Les fonctions métropolitaines**

Elles concernent Limoges, Brive et Tulle, encore faudrait-il préciser ce qu'elles recouvrent exactement.

### 3) Le maillage territorial

Il a été réaffirmé l'enjeu de conserver un maillage de proximité, passant par un réseau de villes, dans la mesure, notamment, où l'existence de services (publics et au public) conditionne la localisation d'activités et de population. Ce maillage concerne les infrastructures (TIC ...), les activités (TPE ...), etc., réseaux qu'il convient de promouvoir.

**Au niveau des tendances**, plusieurs points se dégagent :

- Limoges, et l'ensemble Brive-Tulle, n'est pas tournée uniquement vers l'ouest. Sa vocation est plutôt celle d'un carrefour s'inscrivant sans un espace interrégional également ouvert vers l'est. Il conviendrait d'aller plus loin dans cette réflexion, Limoges/Brive/Tulle n'ont-elles pas plus de relation avec Paris qu'avec Poitiers par exemple ? Il faut se placer dans une perspective où existent plusieurs échelles territoriales : infrarégionale, régionale, extrarégionale et européenne. Pour la première fois de son histoire, le Limousin se retrouve insérer au carrefour d'axes routiers européens.
- Au niveau du maillage territorial, le rôle des infrastructures routières est essentiel et il existe des « trous ». Les points clés concernent également l'évolution des TIC, du développement de l'économie résidentielle et des services publics et au public (notamment les services de santé, dont on n'est pas sûr d'assurer la qualité sur l'ensemble du territoire).
- Les usages de l'espace : devraient être approfondis, dans la mesure où la réflexion est quelque peu partie dans tous les sens.

**En résumé**, on peut dire que le Limousin est en mouvement, en particulier grâce aux infrastructures, atouts pour des espaces multifonctionnels de qualité. Il faut réinscrire le territoire régional à une échelle plus large, ce qui renvoie notamment à la question des fonctions métropolitaines.

## 2. Retour sur le contenu de la première réunion

Il est rappelé que les **fonctions métropolitaines** renvoient à une classification basée sur la présence d'emplois stratégiques, de professions spécifiques supérieures (cf. INSEE). Ce à quoi il convient d'apporter un éclairage complémentaire sur certaines caractéristiques des métropoles : connectivité avec les autres agglomérations d'importantes et à l'international, présence de services de niveau supérieur (% tourisme d'affaire...) et de certaines infrastructures ou équipements (aéroport et salons internationaux, CHU, opéra...).

Des éléments de caractérisation doivent pouvoir être recueillis au niveau d'Eurostat. Est mentionné également une étude réalisée il y a quelques années sur certaines fonctions spécifiques (la DRE devrait fournir cette information).

Cette réflexion conduit à s'interroger sur la caractérisation des fonctions métropolitaines (et urbaines d'une manière générale) sur l'ensemble du territoire régional et au-delà. Par exemple Brive-Tulle ont en effet un rayonnement plus infrarégional (et interrégional), en tous cas plus localisé et il convient d'élargir la perspective au niveau des espaces influencés par les autres métropoles régionales (Bordeaux ou Toulouse par exemple). Ceci renvoie à la nature des territoires, à ce qui fonde leur dynamique (au-delà des limites administratives) dans les articulations entre les divers espaces et systèmes territoriaux.

Une remarque souligne la prudence à garder vis-à-vis de l'agriculture, qui apparaîtrait présentée dans une dynamique trop négative, alors qu'elle recèlerait des atouts de développement. Une autre met en garde par rapport à une attitude qui ne s'attacherait qu'à « préserver » les atouts d'une région, ce qui risquerait d'en rester à une position

« conservatrice », alors que l'enjeu est bien de se placer dans une dynamique de développement.

### **3. Echanges à partir de la fiche-navette**

La fiche navette est présentée (cf. annexe), sa fonction est de présenter au groupe de travail, les éléments issus des autres groupes et pouvant intéresser sa réflexion.

Elle amène un certain nombre de commentaires :

- le Limousin fait preuve d'une identité à plusieurs niveaux (projets, territoires...) et d'une identité historiquement plus forte que pour d'autres régions. Elle est aussi en particulier une région de migrants (et peut-être plus encore de migrants creusois)
- il existe un développement de circuits courts de produits agricoles (dont ventes directes) et l'émergence de circuits de vente par Internet (cf. vin paillé),
- s'il existe une agriculture aux circuits économiques, producteurs et pratiques historiquement diversifiés, elle est menacée. Il convient de s'interroger sur la dynamique en cours (appauvrissement des systèmes d'exploitations, spécialisation, difficulté à la diversification). L'enjeu est alors de trouver les moyens de contrer cette évolution qui s'inscrit dans le sillage de la PAC,
- l'assertion de « sorties d'autoroute qui vident les villes desservies » n'est pas pertinente

### **4. Construction d'hypothèses à l'horizon 2027**

Le groupe s'est divisé en 4 sous-groupes afin d'identifier des hypothèses, des futurs plausibles (le futur souhaitable relevant plutôt de la phase 2 d'élaboration de la Charte du SRADDT). Par hypothèse, est entendue une famille de tendances organisées suivant une logique propre. Il a été donc demandé de structurer quelques hypothèses et d'en définir si possible les effets envisageables.

#### **Plusieurs éléments convergents émergent de la réflexion des groupes :**

- la question de la PAC est plutôt entendue comme une évolution, certes à la baisse, que comme un arrêt,
- avec la crise de l'énergie, ces tendances « feront partie du paysage » quel que soient les hypothèses d'évolution de la région,
- les aires de Limoges, Brive et Tulle apparaissent comme structurantes, et la question de Brive-Tulle « plus performante sur Limoges », non pertinente,
- « l'achèvement de la décentralisation ;.. » est renvoyée au GTT sur la gouvernance,
- « l'identité du massif central » ne fait pas consensus, cette aire doit être abordée à « géométrie variable » selon les thématiques concernées.

Au total, 6 hypothèses d'évolution du territoire régional sont présentées ci-après.

	<b>Sous Groupe 1 : hypothèse raisonnablement pessimiste</b>	<b>Sous-groupe 1 : hypothèse optimiste réaliste</b>	<b>Sous-groupe 2 : Attractivité variable et inégalitaire</b>
<b>les usages et l'occupation de l'espace</b>	<p>Le développement d'une agriculture et d'une forêt multifonctionnelles</p> <p>L'arrêt de la PAC et reconversion difficile de l'agriculture</p> <p>La fragmentation des espaces et l'absence de stratégie commune entre les collectivités, concurrence urbain/rural</p> <p>phénomène de périurbanisation maîtrisé mais outils peu adaptés</p> <p>le renforcement de la ségrégation sociospatiale</p> <p>Une crise énergétique durable</p>	<p>Le développement d'une agriculture et d'une forêt multifonctionnelles</p> <p>L'arrêt de la PAC</p> <p>recherche de coopération plus forte entre les collectivités</p> <p>phénomène de périurbanisation de mieux en mieux maîtrisé et outils réglementaires et des documents d'urbanisme adaptés</p> <p>limitation de la ségrégation sociospatiale</p> <p>Une crise énergétique durable</p>	<p>Le développement d'une agriculture et d'une forêt multifonctionnelles</p> <p>Evolution de la PAC</p> <p>absence de stratégie commune entre les collectivités</p>
<b>le maillage de l'espace</b>	<p>Une organisation hiérarchisée des fonctions urbaines à l'échelle régionale</p> <p>L'incapacité du rural isolé à renouveler sa population et ses facteurs d'attractivité et l'affaiblissement des pôles structurants</p> <p>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</p> <p>affaiblissement des pôles structurants (petites villes)</p>	<p>Une organisation hiérarchisée et complémentaire des fonctions urbaines à l'échelle régionale</p> <p>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</p> <p>Le maintien des pôles structurants (petites villes)</p>	<p>coordination et/ou concurrence à l'échelle régionale et entre les territoires</p> <p>Le maintien des pôles structurants (petites villes)</p>
<b>les aires urbaines</b>	<p>Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle, leur affirmation au plan interrégional</p> <p>Le développement des métropoles au détriment du reste de la région</p>	<p>Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle, leur affirmation au plan interrégional</p> <p>Le développement des métropoles locomotives du développement régional et un renforcement de l'aire La Souterraine-Guéret</p>	<p>Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle, leur affirmation au plan interrégional</p> <p>Effets structurants de la crise énergétique</p>

<p><b>les coopérations interrégionales</b></p>	<p>Des coopérations interrégionales qui restent limitées, avec une absence d'identité</p>	<p>Limoges mieux affirmée dans toutes ses coopérations interrégionales (est-ouest-sud)</p>	<p>Des coopérations interrégionales qui restent limitées des effets centrifuges qui pourraient devenir centripètes Une identité Massif central existant dans certains cas, sur certains thèmes</p>
<p><b>les coopérations entre territoires du Limousin</b></p>	<p>confirmation des territoires de projet Des stratégies de développement peu coordonnées entre les collectivités</p>	<p>L'articulation des démarches de projet et de planification de l'espace aux différentes échelles confirmation des territoires de projet</p>	<p>des coopérations embryonnaires et concurrentielles entre territoires</p>
<p><b>Les services à la population</b></p>	<p>nouvelles fractures et retard / TIC  Le retrait progressif de la présence du secteur public dans les services</p>	<p>Généralisation du phénomène de rurbanisation  La généralisation des TIC dans l'accès aux services  la croissance de la demande sociale de nature et d'espace</p>	<p>inégalité de l'accès aux services, transports notamment  Le développement économie résidentielle, de loisirs et du tourisme</p>

	<b>Sous-groupe 4 : hypothèse "développement maîtrisé"</b>	<b>Sous-groupe 4 : hypothèse d'un développement différencié inégalitaire</b>	<b>Sous-groupe 3 : Hypothèse de la fragmentation territoriale</b>
<b>les usages et l'occupation de l'espace</b>	<p>Le développement d'une agriculture et d'une forêt multifonctionnelles, et des circuits courts</p> <p>Baisse du soutien de la PAC, dans un contexte de concurrence internationale</p> <p>la progression de l'attractivité résidentielle et pour les activités limousine liée à l'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité et / ou aux effets du changement climatique. Cela présuppose une politique volontariste de communication, d'accueil, d'infrastructures (TIC...)</p> <p>La poursuite d'un phénomène de périurbanisation maîtrisé</p> <p>Une crise énergétique durable</p>	<p>La fragmentation des espaces et l'absence de stratégie commune entre les collectivités</p> <p>baisse du soutien de la PAC, dans un contexte de concurrence internationale</p> <p>la progression de l'attractivité résidentielle limitée aux grandes villes</p> <p>le renforcement de la ségrégation sociospatiale</p> <p>La poursuite d'un phénomène de périurbanisation peu maîtrisé par des documents d'urbanisme inadaptés</p> <p>Une crise énergétique durable</p>	<p>La fragmentation des espaces et l'absence de stratégie commune entre les collectivités</p> <p>Une crise énergétique durable qui ralentit l'étalement urbain et redensifie</p>
<b>le maillage de l'espace</b>	<p>Une organisation hiérarchisée des fonctions urbaines à l'échelle régionale</p> <p>Le maintien des pôles structurants (petites villes) dans un contexte de mise en concurrence dure des territoires ...</p>	<p>une concentration des fonctions urbaines sur des métropoles régionales tournées vers l'ouest</p> <p>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</p> <p>L'incapacité du rural isolé à renouveler sa population et ses facteurs d'attractivité et l'affaiblissement des pôles structurants</p>	<p>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</p>

<b>les aires urbaines</b>	Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle, leur affirmation au plan interrégional	Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle  Le développement des métropoles au détriment du reste de la région	Le renforcement des aires urbaines à l'échelle régionale, des oasis dans le désert ?
<b>les coopérations interrégionales</b>	Limoges et le Limousin comme carrefour  Des coopérations interrégionales à promouvoir, à géométrie variable  Des coopérations régionales thématiques fortes	Des coopérations interrégionales qui restent limitées	Un éclatement : Limoges vers Poitou-Charentes, Brive-Tulle vers grand Sud-Ouest, le reste vers le massif central
<b>les coopérations entre territoires du Limousin</b>	L'articulation des démarches de projet et de planification de l'espace aux différentes échelles, coopération des territoires	Des stratégies de développement peu coordonnées entre les collectivités	L'articulation des démarches de projet et de planification de l'espace aux différentes échelles  Risque de stratégies de développement peu coordonnées entre les collectivités, concurrences potentielles
<b>les services à la population</b>	La généralisation des TIC dans l'accès aux services basée sur un développement des infrastructures préalable  Le développement de l'économie résidentielle et du tourisme affirmation des attitudes consuméristes et des attentes vis-à-vis des politiques publiques  services au public maintenus  la croissance de la demande sociale de nature et d'espace	Généralisation du phénomène de rurbanisation  Le retrait progressif de la présence du secteur public dans les services	Concentration des services dans les aires urbaines       la croissance de la demande sociale de nature et d'espace (demande récréative)

## Conclusion

Il ressort de la réflexion collective 3 grandes options, renvoyant à une perspective générale où les risques de décrochage, de différenciation interne et de délitement restent assez prégnants. Elles traduisent une situation où le futur du Limousin est imaginé d'une certaine manière « sur le fil du rasoir », avec des risques de basculement dans des dynamiques descendantes :

- une hypothèse de **développement équilibré, maîtrisé**, limitant les disparités spatiales et poursuivant la coopération des territoires et des projets au sein de la région et avec les autres régions (cf. hypothèses optimistes des sous-groupe 1 et 4),
- une hypothèse d'un **développement limité, basé sur les atouts de l'espace régional** (cf. hypothèse du sous-groupe 2), reposant sur le développement des atouts régionaux (cf. économie résidentielle et atouts de l'espace), profitant de l'insertion des métropoles Limoges-Brive-Tulle dans un carrefour et dans un espace interrégional où elles rayonnent, mais dont la cohérence et le dynamisme reste limités par des coopérations infra- et inter-régionales difficiles à mettre en œuvre et une couverture incomplète des services au public,
- une hypothèse d'un **développement inégalitaire, fragmenté** (cf. hypothèses pessimistes des sous-groupe 1 et 4 et du sous-groupe 3), où le Limousin n'arrive pas à s'inscrire dans des coopérations interrégionales, ni à maîtriser la différenciation spatiale et territoriale, ni à susciter les coopérations entre ses territoires, avec tous les risques de retard et d'inégalités d'accès aux services que cela induit.

Quel que soit le cas de figure, la région devra se battre pour se développer à partir de ses atouts.

**PROCHAINE REUNION PREVUE LE 20 MARS DE 14h30 à 17h30,  
salle lac de Vassivière, bâtiment B, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Région**

PJ :

- Annexe 1 : liste des participants
- Annexe 2 : tableau des matériaux
- Annexe 3 : exemple de construction d'hypothèse (projeté sur diaporama)

## ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

<b>Institution</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Conseil Régional du Limousin	Renée	NICOUX
Conseil Régional du Limousin	Florence	COLLETTE
Université	Bernard	VALADAS
Conseil Régional du Limousin	Pierre	PAQUIET
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
Conseil Général de la Haute-Vienne	Céline	BARON
Conseil Général de la Creuse	Christine	DE REYNAL
Pays de Tulle	Jean	COMBASTEIL
Commune de Tulle	Michel	BREUILH
SAFER Marche - Limousin	Marc	WEILL
Communauté d'Agglomération de Brive	Regis	LEYMARIE
SIEPAL	Sylvie	MOREAU
LEADER + PAYS DE GUERET	Laure	RAGUENE
Chambre Régionale des Métiers	Anne Marie	BORDES
Comité Régional du Tourisme	Hervé	DECAUX
FS Conseil	Christine	VARENNE
INSEE	Catherine	LAVAUD
INSEE	Olivier	BARLOGIS
LIMOUSIN EXPANSION	Isabelle	VEYRIRAS
Conseil Régional du Limousin	Fabrice	CHAMINADE

GAEC Champs Libres	Jean-Luc	SEIGNEZ
Limoges Métropole	Guillaume	BOGGIO
CRT Limousin	Hervé	DECAUX
DRE	Gilles	PINEL
DRE	Alain	MONS
DRJS	Daniel	ARRANZ
DRAF	Jean-Luc	IEMMOLO
Pays d'Ouest Limousin	Emmanuel	LATHIERE

Excusés :

<b>Institution</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Conseil Régional du Limousin	Christian	AUDOUIN
Conseil Général de la Corrèze	Georges	PEROL
CRPF		BOULET-GERCOURT
CRPF	Dominique	CACOT
CRCI	Marc	FAILLET
SCOT Tulle	Nicolas	CHOPARD
LEADER + PAYS DE GUERET	Philippe	PONSARD
Conseil Régional du Limousin	Marielle	DENAT
DRE	Alain	BOURION

**ANNEXE 2 : Les matériaux (principales tendances et effets sur le Limousin)**

<b>les grands thèmes</b>	<b>les principales tendances ou ruptures</b>	<b>les principaux effets sur le Limousin (liste non exhaustive)</b>
<b>les usages et l'occupation de l'espace</b>	Le développement d'une agriculture et d'une forêt multifonctionnelles	La préservation de l'entretien des espaces ruraux
	L'arrêt de la PAC	La fragilisation des activités agricoles les moins rentables La remise en cause du maintien de l'activité dans les communes rurales isolées
	la progression de l'attractivité résidentielle limousine liée à l'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité et / ou aux effets du changement climatique	Le renforcement de la fonction résidentielle des espaces à l'environnement et à la qualité de vie préservés
	La fragmentation des espaces et l'absence de stratégie commune entre les collectivités	Le développement des concurrences entre les territoires La poursuite de la spécialisation des espaces : urbain / périurbain / industriel / agricole / forêt / rural touristique / rural isolé Développement de phénomènes de ségrégation spatiale
	La poursuite d'un phénomène de périurbanisation peu maîtrisé par des documents d'urbanisme inadaptés	Tension sur les prix du foncier Développement des conflits d'usage avec l'agriculture
	le renforcement de la ségrégation sociospatiale	. le développement des processus de ségrégation des populations et des territoires (ghettoïsation urbaine et rurale) . les difficultés de développement d'une politique solidaire de mixité urbaine
	Une crise énergétique durable	La limitation des distances moyennes de déplacements L'arrêt de la progression de l'habitat dispersé, la tendance au retour vers les centres Le réengagement de la sphère publique dans les services
<b>le maillage de l'espace</b>	Une organisation hiérarchisée des fonctions urbaines à l'échelle régionale	Une organisation des services plus cohérente et solidaire Un rayonnement des métropoles qui profite à l'ensemble de l'espace régional Le développement des transports collectifs pour renforcer le caractère structurant et l'accessibilité des pôles
	L'incapacité du rural isolé à renouveler sa population et ses facteurs d'attractivité et l'affaiblissement des pôles structurants	La poursuite du départ des actifs, la tendance à la contraction de l'offre de services, la progression de l'enfrichement La difficulté à satisfaire les besoins des personnes âgées : services de santé, services à la personne accessibles
	le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité	. l'amplification de l'étalement urbain autour des grands pôles . l'arrêt de l'hémorragie démographique des cœurs d'agglomérations

		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le renforcement des disparités entre les grosses agglomérations et le reste du territoire, entre la plaine et la montagne, entre les territoires bien desservis et les territoires plus enclavés</li> <li>. le regain d'attractivité des zones rurales bien desservies et l'augmentation de la population de leurs petites villes</li> <li>. le repli / marginalisation des espaces ruraux enclavés et la baisse de population de leurs petites villes</li> </ul>
	Le maintien des pôles structurants (petites villes)	une maille de proximité contrecarrant l'étalement urbain des grosses agglomérations
<b>les aires urbaines</b>	Le renforcement des métropoles de Limoges et Brive - Tulle, leur affirmation au plan interrégional	Le renforcement de la capacité des villes à attirer des sièges sociaux d'entreprises et à proposer des services de niveau structurant
	Le développement des métropoles au détriment du reste de la région	Le renforcement de la polarisation des hommes et des activités à l'Ouest de la région, le dépeuplement de l'Est du Limousin La perte d'attractivité des bourgs et des villes moyennes de l'Est La spirale de la désertification, qui entraîne la fermeture progressive des services
	Brive Tulle, une agglomération plus dynamique que Limoges	Le rééquilibrage du développement régional vers Brive Tulle
<b>les coopérations interrégionales</b>	Limoges inscrite dans un grand espace atlantique, des coopérations très fortes avec Poitiers et Bordeaux	Un positionnement métropolitain plus lisible pour Limoges La mutualisation de moyens et de compétences entre agglomérations
	Une orientation de la région vers le grand Sud Ouest (Midi Pyrénées et Aquitaine)	
	Une identité Massif Central affirmée	Le développement de coopérations spécifiques avec Clermont-Ferrand Une image "Massif Central" aux retombées positives sur la fréquentation touristique
	Des coopérations interrégionales qui restent limitées	La faible inscription de Limoges dans des réseaux interrégionaux Un rayonnement interrégional qui reste restreint
	Des coopérations régionales thématiques fortes	
<b>les coopérations entre territoires du Limousin</b>	L'articulation des démarches de projet et de planification de l'espace aux différentes échelles	Une meilleure gestion du phénomène de périurbanisation Une organisation plus cohérente des fonctions urbaines
	Des stratégies de développement peu coordonnées entre les collectivités	Le développement des concurrences entre les territoires La difficulté à gérer l'étalement urbain et la banalisation des paysages
	L'achèvement de la décentralisation et l'avènement des territoires de	La limitation des phénomènes de concurrence entre les territoires

	projet	Des solidarités plus actives entre les territoires
<b>Les services à la population</b>	Généralisation du phénomène de rurbanisation	Tendance à l'uniformisation de la demande en services en milieux urbain et rural
	La généralisation des TIC dans l'accès aux services	L'accès aux services pour les territoires et les populations les plus isolés
	Le développement de l'économie résidentielle et du tourisme	Le maintien de la trame de services et d'activités pour le rural résidentiel et touristique
	le renforcement des attitudes consuméristes et des attentes vis-à-vis des politiques publiques	l'affirmation d'exigences et la revendication en matière d'offre de services publics et au public
	Le retrait progressif de la présence du secteur public dans les services	Le délitement de l'offre de services de santé Le repli de l'offre de services publics en milieu rural isolé
	la croissance de la demande sociale de nature et d'espace	. l'avantage comparatif du Limousin . la nécessité d'une politique rigoureuse en matière d'aménagement du territoire et d'environnement pour préserver cet avantage
Le développement de l'économie résidentielle et du tourisme	Le périurbain et la plupart des zones rurales deviennent des zones de résidence pour les citoyens Le développement démographique et économique de l'espace rural et de ses pôles de services Le maintien de la trame de services et d'activités pour le rural résidentiel et touristique	

**ANNEXE 3 : Exemple de construction d'hypothèse**

**"La fragmentation de l'espace régional"**

Les métropoles limousines (Limoges et Brive-Tulle) ont connu un fort développement de leurs fonctions supérieures, ont amélioré leur attractivité envers les entreprises, et ont sensiblement renforcé leur rayonnement interrégional. Ce dynamisme a essentiellement profité à l'Ouest de la région, qui a bénéficié d'un important apport de populations. Cependant, l'absence de stratégie commune a entraîné une périurbanisation mal maîtrisée et la désaffectation des centres bourgs. Hormis quelques secteurs touristiques, l'Est de la région a souffert du vieillissement de sa population, et du départ de ses actifs vers l'Ouest.

<b>les grands thèmes</b>	<b>les principales tendances ou ruptures</b>	<b>les principaux effets sur le Limousin(liste non exhaustive)</b>
<b>les usages et l'occupation de l'espace</b>	<b>La fragmentation des espaces et l'absence de stratégie commune entre les collectivités</b>	Le développement des concurrences entre les territoires La poursuite de la spécialisation des espaces : urbain / périurbain / industriel / agricole / forêt / rural touristique / rural isolé Développement de phénomènes de ségrégation spatiale
	<b>La poursuite d'un phénomène de périurbanisation peu maîtrisé par des documents d'urbanisme inadaptés</b>	Tension sur les prix du foncier Développement des conflits d'usage avec l'agriculture
	<b>le renforcement de la ségrégation sociospatiale</b>	. le développement des processus de ségrégation des populations et des territoires (ghettoïsation urbaine et rurale) . les difficultés de développement d'une politique solidaire de mixité urbaine
<b>le maillage de l'espace</b>	<b>L'incapacité du rural isolé à renouveler sa population et ses facteurs d'attractivité et l'affaiblissement des pôles structurants</b>	La poursuite du départ des actifs, la tendance à la contraction de l'offre de services, la progression de l'enfrichement La difficulté à satisfaire les besoins des personnes âgées : services de santé, services à la personne accessibles
	<b>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</b>	. l'amplification de l'étalement urbain autour des grands pôles . l'arrêt de l'hémorragie démographique des cœurs d'agglomérations . Le renforcement des disparités entre les grosses agglomérations et le reste du territoire, entre la plaine et la montagne, entre les territoires bien desservis et les territoires plus enclavés

		<ul style="list-style-type: none"> <li>. le regain d'attractivité des zones rurales bien desservies et l'augmentation de la population de leurs petites villes</li> <li>. le repli / marginalisation des espaces ruraux enclavés et la baisse de population de leurs petites villes</li> </ul>
<b>les coopérations interrégionales</b>	<b>Des coopérations interrégionales qui restent limitées</b>	<p>La faible inscription de Limoges dans des réseaux interrégionaux</p> <p>Un rayonnement interrégional qui reste restreint</p>
<b>les coopérations entre territoires du Limousin</b>	<b>Des stratégies de développement peu coordonnées entre les collectivités</b>	<p>Le développement des concurrences entre les territoires</p> <p>La difficulté à gérer l'étalement urbain et la banalisation des paysages</p>
<b>les fonctions métropolitaines</b>	<b>Le développement des métropoles au détriment du reste de la région</b>	<p>Le renforcement de la polarisation des hommes et des activités à l'Ouest de la région, le dépeuplement de l'Est du Limousin</p> <p>La perte d'attractivité des bourgs et des villes moyennes de l'Est</p> <p>La spirale de la désertification, qui entraîne la fermeture progressive des services</p>
<b>Les services à la population</b>	<b>Généralisation du phénomène de rurbanisation</b>	Tendance à l'uniformisation de la demande en services en milieu urbain et rural
	<b>Le développement de l'économie résidentielle et du tourisme</b>	Le maintien de la trame de services et d'activités pour le rural résidentiel et touristique
	<b>la croissance de la demande sociale de nature et d'espace</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. l'avantage comparatif du Limousin</li> <li>. la nécessité d'une politique rigoureuse en matière d'aménagement du territoire et d'environnement pour préserver cet avantage</li> </ul>
	<b>Le développement de l'économie résidentielle et du tourisme</b>	<p>Le périurbain et la plupart des zones rurales deviennent des zones de résidence pour les citadins</p> <p>Le développement démographique et économique de l'espace rural et de ses pôles de services</p> <p>Le maintien de la trame de services et d'activités pour le rural résidentiel et touristique</p>